

## CDC CINGAL - SUISSE NORMANDE

### DÉCISION

Prise en vertu d'une délégation donnée par le Conseil communautaire  
(Article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales)

#### Décision N° CC-DEC-2025-005

24 avril 2025

#### **OBJET : MARCHÉ RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DE LA LAIZE A SAINT-GERMAIN-LE-VASSON : OUVRAGE DU CARREAU DE L'ANCIENNE MINE**

Les objectifs de l'étude sont de rétablir la continuité écologique au droit du site de l'ouvrage du carreau de l'ancienne mine à Saint-Germain-le-Vasson, d'améliorer les fonctionnalités du milieu et de diversifier les habitats par enlèvement des parties maçonnées du cours principal (fond et berges).

Les élus souhaitent maintenir les maçonneries du bief au titre du patrimoine historique du site.

Pour cela, le prestataire pourra envisager de :

- supprimer / abaisser la planche située en amont du bras principal afin de ne plus avoir d'obstacle à l'écoulement,
- enlever le fond bétonné du lit du canal principal (épaisseur de la dalle de béton non connue) afin de lui redonner un aspect naturel avec notamment une recharge granulométrique (des éléments grossiers seront à prévoir à la vue du débit de la Laize sur ce tronçon),
- créer des berges en pente douce en rive gauche par suppression du béton et talutage et procéder à sa revégétaliser,
- améliorer la répartition amont de l'ouvrage pour privilégier un écoulement plus important dans le bras renaturé / axe principal lors des périodes d'étiage.

Vu la délibération n° CC DEL-2020-082, en date du 24 septembre 2020, portant délégation du Conseil Communautaire vers le Président,

Vu la proposition de la Commission consultative réunie le 1er avril 2025,

**Le Président de la Communauté de communes Cingal-Suisse Normande**

#### DÉCIDE

##### ARTICLE 1 :

D'attribuer le marché à l'entreprise SIMBIO SCOP.



##### ARTICLE 2 :

De signer le marché correspondant, sachant que l'offre retenue est détaillée dans le DPGF : tranche ferme pour un montant de 13 905 € HT et tranches optionnelles pour un montant de 8 310 € HT, soit un total de 22 215 € HT (22 658 € TTC).

##### ARTICLE 3 :

De communiquer cette décision au Conseil Communautaire lors de sa prochaine réunion.

Certifiée exécutoire après transmission à  
la Préfecture de CAEN et publication par  
voie d'affichage



Pour extrait certifié conforme  
le Président

Jacky LEHUGEUR

